

CARTE "CART'LIB MASTERCARD" SOCIETAIRE

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

L'essentiel de la carte "cart'lib mastercard" societaire

La carte Cart'LIB MasterCard Sociétaire est une carte de retrait et de paiement **au comptant** ou à **crédit**, universelle (utilisable dans le monde entier, dans tous les réseaux affichant la marque Mastercard), enrichie de **nouvelles garanties pour protéger vos achats**.

PRINCIPE Vous avez le choix au moment de votre achat entre "paiement au comptant ou à crédit". Pour sa fonctionnalité paiement à crédit⁽¹⁾, votre carte Cart'LIB Sociétaire est associée à un crédit renouvelable.

UNE CARTE DE PAIEMENT Paiement : vous pouvez régler vos achats chez plus de 24 millions de commerçants dans plus de 220 pays.

ET DE RETRAIT Vous pouvez retirer de l'argent dans les Distributeurs Automatique de Billets (DAB) et payer chez les commerçants affichant le logo CB en France et MasterCard à l'étranger.

Plafonds : vos plafonds de retrait ou de paiement sont définis sur 7 jours glissants (décomptés à partir de l'utilisation de la carte) ou sur 1 mois (du 1^{er} au dernier jour du mois).
Pour connaître votre situation personnelle, reportez-vous aux conditions particulières de votre contrat porteur carte.

PAIEMENT À CRÉDIT Le montant du crédit renouvelable Atout Libre associé⁽¹⁾ à cette carte est déterminé avec votre conseiller en fonction de vos besoins et de votre capacité de remboursement. Votre crédit disponible est utilisable à tout moment, dans les limites et conditions de vos contrats "carte" et "crédit".

ACHATS ET RETRAITS À la souscription, vous avez la possibilité de choisir entre le **débit immédiat** (vos paiements sont débités au jour le jour sur votre compte) et le **débit différé** (le montant total de vos achats est débité en une fois à la fin de chaque mois). Dans les deux cas, les retraits d'argent sont débités immédiatement sur votre compte. Au-delà d'un certain nombre de retraits en dehors du Crédit Agricole, vous pouvez être facturé de frais de retrait. Reportez-vous au barème tarifaire de votre Caisse régionale.

COTISATION Montant prélevé chaque année à la date anniversaire du contrat de la carte, susceptible d'être revu. Tout changement du montant de la cotisation vous est communiqué au minimum 2 mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires.

PERTE ET VOL Vous devez faire immédiatement opposition en appelant au +33 9 69 39 92 91 depuis la France ou l'étranger (appel non surtaxé, coût selon opérateur), disponible 24h/24, 7j/7. Votre responsabilité est engagée, avant opposition, en cas d'utilisation physique de votre carte au moyen de votre code confidentiel, dans la limite de 150 € maximum.

GARANTIES Grâce à Sécurishopping et Sécuripanne⁽²⁾, en payant avec votre carte Cart'LIB MasterCard Sociétaire (au comptant ou à crédit), vos biens mobiliers neufs sont couverts en cas de détérioration accidentelle ou de vol avec effraction ou agression pendant les 60 jours qui suivent leur date d'achat ou de livraison, et vous bénéficiez automatiquement en cas de panne, d'une prolongation de la garantie constructeur ou distributeur initiale jusqu'à 36 mois (garantie constructeur incluse). En cas de sinistre, vous pouvez le déclarer à : SPB - Service SECURIPANNE - SECURISHOPPING - CAMCA - 76095 LE HAVRE Cedex
Tél.: 02 35 21 98 61 (coût d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 19h). E-mail : gagccamca@spb.fr



Bon à savoir

PAIEMENT

En France, lors de chaque paiement, le commerçant vous demande systématiquement si vous souhaitez payer au comptant ou à crédit. Les achats à distance et à l'étranger se font automatiquement au comptant. Certaines transactions peuvent être soumises à une facturation spécifique selon le lieu et la fréquence (ex : retraits et paiements à l'étranger). Se reporter aux conditions tarifaires de votre Caisse régionale pour plus de détails.

ASSISTANCE/ ASSURANCE⁽¹⁾

Vous bénéficiez de services spécifiques à la carte Cart'LIB MasterCard Sociétaire :

Les services d'assurance⁽³⁾, sont liés à l'utilisation de la carte.

Protection familiale à l'étranger : automatique lors de vos voyages, vous bénéficiez d'une assistance médicale pour vous et votre famille (appelez le +33 1 45 16 65 65, appel non surtaxé, coût selon opérateur).

Utilisation de la carte pour bénéficiaire des services d'assistance associés : ces services (transfert et/ou rapatriement médical, frais médicaux et hospitalisation à l'étranger, assistance juridique à l'étranger...) sont liés à la possession de votre carte Cart'LIB MasterCard Sociétaire. Vous en bénéficiez donc quel que soit le mode de paiement de votre voyage. Pour plus de renseignements, consultez le site www.mastercard.com

PAIEMENT EXPRESS SANS CONTACT

Fonctionnalité intégrée sur votre carte vous permettant de régler vos achats d'un montant supérieur ou égal à 50€ en présentant votre carte à moins de 5 cm du terminal de paiement, sans introduire votre carte ni saisir votre code confidentiel. Celui-ci peut vous être demandé au-delà d'un montant cumulé d'achats en mode Paiement Express Sans Contact ou ponctuellement pour des raisons de sécurité. Ces opérations bénéficient des mêmes garanties que celles exposées dans le contrat porteur carte.

PARTICULARITES

L'Atout Mutualiste : pour chaque retrait sur un DAB CA ou dans un Point Vert, la Caisse Régionale verse 0.01 E sur un fond mutualiste en faveur de l'environnement et du cadre de vie dans le respect des principes directeurs du développement durable

Pour connaître les détails de l'offre, reportez-vous aux conditions générales et conditions particulières du contrat porteur carte et au contrat de crédit renouvelable Atout Libre.

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, vous pouvez exercer ce droit en écrivant à votre Caisse régionale.

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées au contrat ou dans le guide d'accueil qui vous est adressé avec votre courrier de bienvenue. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus pour vous rétracter.

(2) Les garanties SECURIPANNE - SECURISHOPPING de cette carte sont assurées dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance. Elles sont souscrites auprès de la CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 65 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Dans les limites et conditions prévues aux contrats collectifs souscrits par la banque émettrice par l'intermédiaire de CREDIT AGRICOLE ASSURANCE PAIEMENT